



PAIEMENT

ARRIVEE DOSSIER

ROAD-BOOK

GRUPE

CLASSE

N° COURSE

le.....

remis le.....

N° ordre.....

par.....

**40<sup>ème</sup> RALLYE & 6<sup>ème</sup> RALLYE VHC REGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS - 02 et 03 mars 2019**

↑↑↑↑ Ne rien inscrire ci-dessus ↑↑↑↑

**PILOTE**

**COPILOTE**

**VOITURE**

Nom			Marque	
Prénom			Modèle	
Date			Année	
Naissance			N° homologation	
Lieu			N°pass .technique	
Nationalité			Propriétaire : nom	
Adresse			adresse	
Code postal + ville				
Mobile			signature	
Téléphone				
email				
Permis de Conduire	n°			
	le			
	à			
Licence n°				
ASA	code			
	nom			
Gr. Sanguin / Rh	/			
	/			

Conformément au règlement de l'épreuve, j'engage ma voiture dans le **groupe** :

et la **classe** :

- S2000
- S1600
- Kit-car
- 4 x 4

Fait le .....  
à .....  
Signature concurrent

Visa du contrôleur administratif

Visa du commissaire technique

**Tout dossier incomplet ou illisible ne pourra être pris en compte.  
Le chèque doit impérativement accompagner ce dossier.**



Association sportive loi du 1er juillet 1901

Secrétariat permanent :

chez Brigitte DRÉAU  
6, rue des Soeurs 89580 Migé

mobile Brigitte : 06 83 57 03 07

email : avallonautosport@free.fr

www.avallon-auto-sport.com

Fédération Française du Sport Automobile  
Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté  
Association Sportive Automobile Avallon Auto Sport

## DEMANDE D'ENGAGEMENT

### **40<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS** **6<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL VHC DU PAYS AVALLONNAIS** **02 et 03 mars 2019**

Liste des engagés  
et  
Horaire des convocations

sur :

**[www.avallon-auto-sport.com](http://www.avallon-auto-sport.com)**

- ❖ Le présent bulletin d'engagement doit parvenir au comité d'organisation par courrier postal uniquement au plus tard :  
le **LUNDI 25 FEVRIER 2019** (avant minuit cachet de la Poste faisant foi)  
à l'adresse suivante : **ASA AVALLON AUTO SPORT**  
**chez Brigitte DRÉAU**  
**38 rue du Pavillon 89380 Appoigny**
- ❖ Ce bulletin doit être obligatoirement accompagné des droits d'inscription qui s'élèvent à :  
**Modernes : 380 €** avec la publicité des organisateurs.  
**Modernes : 360 €** avec la publicité des organisateurs pour un équipage comportant au moins 1 membre de l'ASA organisatrice.  
**Modernes : 340 €** avec la publicité des organisateurs pour un équipage comportant 2 membres de l'ASA organisatrice.  
**VHC : 290 €** avec la publicité des organisateurs.  
**VHC : 270 €** avec la publicité des organisateurs pour un équipage comportant au moins 1 membre de l'ASA organisatrice.  
**VHC : 250 €** avec la publicité des organisateurs pour un équipage comportant 2 membres de l'ASA organisatrice.  
  
***Sans la publicité des organisateurs les droits d'engagement sont doublés.***  
  
payables par chèque à l'ordre d'Avallon Auto Sport  
(les chèques ne seront pas encaissés avant le mardi suivant l'épreuve)
- ❖ Toute demande incomplète ou **non accompagnée des droits d'inscription** sera considérée comme nulle et pourra pas être prise en compte.
- ❖ **Il est rappelé qu'un concurrent ne peut, en aucun cas, s'engager à la même date dans deux épreuves différentes.**
- ❖ En signant au verso le présent engagement, le concurrent et les équipiers reconnaissent avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et s'engagent à s'y conformer, ainsi qu'aux règlements généraux applicables (y compris au contrôle anti-dopage) et il certifie l'exactitude des déclarations au verso.